

Proposition de renouvellement de la chaire Assurance

Intitulé proposé : Assurance

EPN : 9, département EFAB - **Laboratoire :** LIRSA

Domaines d'expertises, mots-clés : Assurance, Économie du risque, *Risk management*, Gestion d'actifs, Prévoyance, Épargne, Réassurance.

Etat de l'art au CNAM, à Hesam, en France, à l'international :

L'industrie des assurances revêt, à l'échelle nationale comme internationale, une importance majeure tant en termes de performance économique & d'emplois qu'au regard des enjeux fondamentaux auxquelles elle répond :

1. protection contre la diversité des risques de l'existence comme ceux de nature professionnelle, propres à l'activité de toute entreprise ;
2. captation de l'épargne des ménages comme des investisseurs institutionnels et réinjection dans l'activité réelle.

Reconnaissant cette importance stratégique et l'ampleur des besoins de formation et de recherche qu'elle implique, **le Cnam dispose d'une chaire « assurance » depuis de très nombreuses années et a fait de cette thématique un axe fort de son offre de formation** au travers de l'École nationale des Assurances (Enass). Formant en alternance et en formation continue de nombreux étudiants/auditeurs, l'Enass s'affirme comme un des fleurons de notre institution, contribuant ainsi, de manière fondamentale, aux équilibres budgétaires du Cnam et à son rayonnement auprès du monde économique.

L'assurance offre, par ailleurs, un terrain fécond dans le domaine de la recherche, selon plusieurs axes présentés ici de manière non exhaustive : modélisation des risques vie et non vie, optimalité de la couverture des « nouveaux » risques dans le contexte du réchauffement climatique et de la transition écologique (risque aléa météorologique extrême) comme celui de la révolution numérique (risque cyber), contribution à la performance financière et sociétale de l'industrie de la gestion d'actifs, nationale comme internationale. En cela, **la chaire d'Assurance s'inscrit à la fois dans l'histoire du Cnam, ses réussites, mais également dans les axes stratégiques de sa nouvelle offre de formation** qu'elle porte sur la micro-certification ou le développement des écoles.

Résumé, incluant enjeux et impact économique et sociétal :

L'enjeu du renouvellement de la chaire Assurance et du recrutement du PRCM dans un horizon proche est déterminant. Le précédent professeur titulaire a en effet pris sa retraite le 31/08/2023, conduisant à une vacance de la chaire « Assurance » depuis cette date. L'Enass ne dispose en conséquence pas du PRCM en charge de sa direction et de sa représentation

auprès de la profession et repose sur l'entier dévouement de sa directrice pédagogique et de ses équipes. **Ceci n'est pas tenable à terme.** Il importe de rappeler ici que la demande de renouvellement de ce PRCM a été inscrite dans la campagne d'emplois 2022-2023.

Dans le cadre de la mission principale du Cnam, la chaire « Assurance » a vocation à coordonner et à développer les offres de formation tout au long de la vie et en apprentissage dans le domaine de l'assurance. Elle représente l'établissement au sein de différentes instances de la fédération France Assureurs (FA). Elle renforce les liens du Cnam avec la Direction « Diversité et Social » de FA et avec l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance. Elle représente en outre l'établissement au niveau de l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE), association professionnelle de référence des métiers du risque et des assurances en entreprise. Elle préside enfin le conseil stratégique de l'Enass qui permet de réunir les principaux dirigeants de compagnies d'assurance, de groupes de courtage et des réassureurs afin de recueillir les besoins des recruteurs et de faire rayonner la marque auprès des professionnels.

La chaire permet ainsi de garantir la parfaite correspondance entre l'évolution des formations de l'Enass et le besoin du marché du travail, élément déterminant du rayonnement et de la réussite de notre institution. La chaire devra développer et promouvoir ses formations et ses diplômes en prenant particulièrement en compte l'assurabilité des nouveaux risques (cyber, climatiques, santé...)

Description éventuelles, dès ce stade, des missions attendues à la chaire :

(Conformément aux articles 7 et 2 du Décret n° 2019-1122 du 31 octobre 2019)

- Enseignement : Économie du Risque, Risk-Management, l'Entreprise d'assurance : la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances, la supervision des mémoires, et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- Élaboration, développement et animation de projets et d'outils pédagogiques : développer un catalogue de formations courtes pour répondre aux besoins de formations obligatoires du secteur (Directive Distribution en Assurance).
- Appui au déploiement des formations du conservatoire : travailler en lien avec les antennes locales de FA pour déployer où cela est nécessaire au sein du réseau Cnam les formations de l'Enass.
- Recherche scientifique ou innovation : créer au sein du LIRSA et en collaboration avec les laboratoires de recherche d'autres universités françaises et étrangères, des instruments de recherche et bases de données ; gérer des collaborations scientifiques existantes avec le monde professionnel de l'assurance et impulser la mise en place de nouvelles collaborations interdisciplinaires, notamment avec l'actuariat ; ouvrir des perspectives de recherche scientifique et d'innovation sur la modélisation de l'assurabilité des risques émergents et futurs dans les domaines cyber, climat, santé, etc.
- Diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique : La Chaire constitue aussi un lieu d'échanges intellectuels grâce à l'organisation de conférences, séminaires, rencontres doctorales.

- Développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique : La chaire organise régulièrement des manifestations sur des thématiques d'actualités ouvertes aux professionnels : colloque, journée d'études, table ronde... La chaire participe notamment au congrès annuel de l'AMRAE avec les professionnels de différents métiers du risque et des assurances (plus de 3000 congressistes en 2023).
- Contribution à la vie collective du conservatoire : participation aux conseils et instances du Cnam.

Auteur(e)s de la proposition :

Yves Jégourel

Directeur du département Efab/EPN9, PRCM économie des matières premières et transitions durables